

égard, que nous avons maintenant, dans ce vaste secteur d'une importance croissante dans le monde, près de 300 fonctionnaires canadiens qui sont dans les îles canadiennes de l'Arctique. Leur présence est une affirmation effective de nos droits. Mettons, si vous voulez, que ces Canadiens arborent comme il convient notre pavillon. Une centaine environ d'autres Canadiens résideraient dans ces régions, où il y aurait en plus, surtout l'été, de trois à quatre cents personnes venues temporairement dans la région pour certains travaux. Nous devrions faire notre possible pour accroître ce total, remplaçant les Américains chaque fois que nous le pouvons, affermissant ainsi nos titres que personne encore n'a contestés, mais qu'il serait néanmoins bon d'affirmer encore, afin d'éviter toute contestation ou revendication futures à mesure que cette région du Canada connaîtra une plus grande importance commerciale et stratégique.

Un des aspects, peut-être pas très important, de l'activité des Américains dans l'Arctique se traduit par les plaintes formulées de temps à autre à l'effet que nos propres droits de souveraineté se trouvent lésés par l'activité des Américains. On ajoute que parfois les États-Unis rendent difficile aux Canadiens de visiter les installations de défense aménagées sur leur propre sol. Je me rappelle avoir lu à ce sujet une déclaration prononcée le 13 mars par le ministre, à une époque où nous en faisons tous. Il aurait déclaré à Toronto, —il peut d'ailleurs me reprendre si la nouvelle n'est pas fondée,—qu'on déplorait dans tout le pays que le cabinet canadien doive obtenir la permission de Washington avant de pouvoir visiter certaines parties du Nord canadien.

Je conviens tout de suite qu'il y aurait lieu de le déplorer dans un certain sens, s'il fallait le faire, sauf s'il ne s'agit que d'une formalité. J'ai l'impression que l'importance de ces formalités nécessaires a parfois été exagérée, car il est tout aussi vrai que si un ministre allemand désirait visiter, en territoire allemand, une installation canadienne de défense dans le cadre de l'OTAN, il faudrait qu'il se soumette à certaines formalités avant de pouvoir le faire. N'empêche que, chaque fois que nous en avons l'occasion, nous devons nous efforcer de montrer clairement qu'il s'agit de notre territoire en vertu de la loi canadienne, et qu'il relève de la compétence canadienne.

Une des déclarations les plus intéressantes, et sans doute une des plus émouvantes, du ministre à propos de la mise en valeur du Nord, a trait à une visite qu'il a faite, à Frobisher-Bay, je crois, le 5 mai. Les journaux du pays nous ont communiqué certains renseignements très intéressants sur ses plans à propos de cet aspect particulier de la mise

[L'hon. M. Pearson.]

en valeur. Je me reporte maintenant au *Telegram*, de Toronto, numéro du 5 mai, à la rubrique:

Somme de 75 millions affectée à la capitale des Territoires du Nord-Ouest.

Je sais que ce n'est pas le ministre qui a rédigé cet en-tête. Voici la nouvelle:

Une ville de gratte-ciel de 5,000 habitants sortira des toundras gelées de Frobisher-Bay d'ici cinq ans; on affectera 75 millions à l'expansion future du Nord canadien.

Lorsqu'il prendra la parole, le ministre voudra sans doute commenter cette nouvelle. On ajoute,—cela peut se rattacher à ce que j'ai dit à propos des intérêts américains dans cette partie du monde et des aménagements américains là-bas:

Près du tiers de cette somme...

Il s'agit sans doute de la somme de 75 millions réservée à la capitale des Territoires du Nord-Ouest...

...sera fourni par le gouvernement des États-Unis et le reste sera sous forme d'un placement rentable de capitaux engagés à longue échéance par la population du Canada.

Le ministre a ensuite amplifié cette vision d'une nouvelle capitale en des termes vraiment très dramatiques. Il a dit, d'après le *Telegram*, de Toronto:

On compte aménager à cet endroit une station autonome d'énergie atomique, qui sera installée par l'*Atomic Energy of Canada Limited*, expressément pour alimenter des stations septentrionales, mais on continuera de produire de l'énergie au moyen de génératrices diesel jusqu'à ce que les difficultés d'une exploitation quotidienne aient été aplanies.

Ensuite, le ministre aurait dit:

Cette station est maintenant prête.

Il s'agit là d'une station autonome d'énergie atomique; c'est donc une déclaration très importante. Le ministre est allé plus loin que tout ce que nous avons entendu jusqu'ici à la Chambre.

"Cette station est prête maintenant, a dit monsieur Hamilton, mais elle est administrée par des hommes de science. Nous voulons être sûrs qu'elle pourra être dirigée par des techniciens ordinaires, des Esquimaux peut-être, avant d'en faire notre unique source d'énergie."

En des termes très intéressants et même très originaux, il a ensuite parlé de l'aménagement de cette capitale dans les régions glaciales du Nord. Il a dit:

Bien qu'on n'ait pas encore recommandé au cabinet le choix et l'emplacement,...

Peut-être cela s'est-il fait depuis que j'ai lu la nouvelle.

...on a appris que la recommandation faite par la *Foundation Company of Canada Limited*, engagée pour choisir un emplacement, sera un amphithéâtre s'étendant jusqu'à la baie Frobisher, à un mille de la piste d'envol actuelle.